

Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale?

Gilles Sénécal

Volume 36, numéro 97, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022241ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022241ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sénécal, G. (1992). Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale? *Cahiers de géographie du Québec*, 36(97), 33-60. <https://doi.org/10.7202/022241ar>

Résumé de l'article

De 1850 à 1914, de nombreuses monographies régionales sont rédigées au Québec. On assiste à l'écllosion d'un genre. Une tradition géographique s'établit ainsi. La monographie de colonisation procède d'une démarche appliquée. Elle recourt à un langage scientifique tout en servant des objectifs nationaux. Sur cette lancée, la géographie québécoise tend à une forme académique avec Miller, puis débouche sur la monographie blanchardienne.

Le présent article vise à dégager le plan typique, les sources utilisées, le traitement des données et des informations, les méthodes et les principaux concepts véhiculés par un tel genre. Il insiste particulièrement sur le concept de région qui s'éloigne fortement du paradigme régional à la Vidal. La monographie de colonisation participe de l'essor de la géographie coloniale. L'effort théorique en vue d'asseoir la légitimité scientifique d'une telle entreprise n'est pas concluant. Peut-on néanmoins parler d'une école québécoise de géographie?

Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914): genre et tradition géographiques. École nationale?

Gilles Sénécal

6862, de Lorimier,
Montréal (Québec), H2G 2P9

Résumé

De 1850 à 1914, de nombreuses monographies régionales sont rédigées au Québec. On assiste à l'éclosion d'un genre. Une tradition géographique s'établit ainsi. La monographie de colonisation procède d'une démarche appliquée. Elle recourt à un langage scientifique tout en servant des objectifs nationaux. Sur cette lancée, la géographie québécoise tend à une forme académique avec Miller, puis débouche sur la monographie blanchardienne.

Le présent article vise à dégager le plan typique, les sources utilisées, le traitement des données et des informations, les méthodes et les principaux concepts véhiculés par un tel genre. Il insiste particulièrement sur le concept de région qui s'éloigne fortement du paradigme régional à la Vidal. La monographie de colonisation participe de l'essor de la géographie coloniale. L'effort théorique en vue d'asseoir la légitimité scientifique d'une telle entreprise n'est pas concluant. Peut-on néanmoins parler d'une école québécoise de géographie?

Mots clés: Monographie régionale, Québec, colonisation, genre, école nationale.

Abstract

**The monographs of the Colonization Regions in Québec (1850-1914):
Genre and Geographical Traditions. National School?**

From 1850 to 1914, many regional monographs were written in Québec, thus establishing a geographic *genre* characterized by an applied approach and bearing a nationalist perspective. Following this period, Québec geography evolved towards an academic form with Émile Miller and, then, with the works of Raoul Blanchard.

This article discusses aspects of this *genre*: the typical plan, data and informations used, methods and concepts. Specifically, the concept of region is debated because it is in opposition with the Vidal regional paradigm. The colonization monograph was part of colonial geography, but the effort to establish the legitimacy of this claim is inconclusive. Those works precluded the attempt of a scientific legitimation of colonial geography. Can one nonetheless talk of a Québec school of geography?

Key Words: Regional Monograph, Québec, Colonization, *Genre*, National School.

Le Canada français s'engage au milieu du XIX^e siècle dans un vaste mouvement de colonisation par lequel il entreprend de déborder la vallée du Saint-Laurent dans le but de défricher de vastes territoires boisés, les mettre en valeur, en exploiter les ressources, activant ainsi leur peuplement par l'organisation de missions ou de paroisses sous l'égide du clergé. Il cherche à mordre sur les marches laurentiennes et appalachiennes, pour avancer par vagues successives vers des terres neuves, suivant les couloirs fluviaux des grands tributaires du Saint-Laurent, tels les bassins de l'Outaouais, du Saguenay, du Saint-Maurice, ou en pénétrant dans les arrières-pays de la Gaspésie ou du Témiscamingue, sans renoncer à la reconquête des espaces loyalistes des Cantons-de-l'Est ou de la baie des Chaleurs. En s'appropriant les marges d'un espace québécois qu'on hésite encore à nommer comme tel, les tenants du mouvement de colonisation cherchent à répondre d'un même coup à deux problèmes difficiles: l'exode et la domination politique. Faute de l'autonomie politique souhaitée, dans le sillage de l'échec de la Rébellion de 1837-1838, le Canada français entend «occuper le sol», selon le mot d'ordre du temps¹, et forger ainsi un territoire français et catholique. La colonisation apparaît donc pour contrer les flux migratoires dominants qui empruntent la voie du sud (les États-Unis) ou de l'ouest (la prairie canadienne), tandis que les «Petits Canadas» de la Nouvelle-Angleterre se révèlent impuissants à enrayer l'assimilation des Franco-Américains et que s'estompe le projet de créer des provinces françaises dans l'Ouest. Le projet de colonisation entend donc combattre le feu par le feu. On veut endiguer la mobilité de la population par une mobilité d'un autre type: une migration à l'intérieur d'un espace balisé et circonscrit, le Québec.

L'idée de privilégier la colonisation des espaces situés à l'intérieur de l'espace québécois ne coule pas d'évidence. Les nouvelles régions n'offrent pas à première vue beaucoup d'attraits, surtout si on les compare à la prairie de l'Ouest. Situées aux confins septentrionaux de l'œkoumène, soumises à un climat rigoureux, aux configurations difficiles, limitées en terres fertiles à d'étroites vallées, elles nécessitent des études approfondies pour en révéler les potentiels et en indiquer les ressources. C'est pourquoi il est tentant d'utiliser les informations géographiques pour étayer un système d'arguments dans le but de soutenir la colonisation et, par la même occasion, attirer des colons. Une vaste littérature aux accents géographiques apparaît ainsi tournée vers l'objectif de faire connaître les avantages économiques, les ressources et les moyens qu'offrent les nouvelles régions. Elle prend généralement la forme de monographies régionales, quelquefois du récit de voyage ou de l'excursion géologique, bien renseignée des récits des premiers explorateurs tels Cartier, Champlain ou les jésuites, de la *Description topographique de la province du Bas-Canada* de Joseph Bouchette (1815) ou des études de la Commission géologique fondée par Sir W. E. Logan. C'est ainsi qu'un objectif pratique — la colonisation — permettra l'essor d'une littérature géographique imprégnée d'un discours aux finalités nationalistes, mais aussi forte de connaissances fondamentales et d'un savoir empirique. Sans prétendre que le discours sous-jacent à une telle littérature géographique ait eu un impact véritable sur le projet de colonisation, voire qu'il en fût le fer de lance, on peut affirmer, par contre, qu'il permet l'approfondissement du savoir géographique avant l'institutionnalisation de la discipline dans le cadre universitaire. En clair, les monographies de colonisation n'ont d'intérêt, pour les

fins de cet article, que pour leur contenu géographique et leur influence sur le plan disciplinaire.

Certes le phénomène de la colonisation a déjà fait l'objet de nombreuses études génériques (Vattier, 1928; Garon, 1940; Lafleur *et al.*, 1976; Morissonneau, 1978; Séguin, 1980; Dussault, 1983; Remiggi, 1983). La série des histoires régionales de l'Institut québécois de la recherche sur la culture y fait aussi largement écho (Bélanger *et al.*, 1981; Girard et Perron, 1989; Laurin, 1989). Les formes d'habitat, le rang ou le canton (Hamelin, 1988) sont révélés préludes à une connaissance plus poussée de l'organisation du territoire. Les fondements sociaux, économiques voire mythiques ont ainsi pu être dégagés avec assez de clarté sans qu'il soit nécessaire d'y revenir ici. Par contre, la portée disciplinaire des monographies de colonisation n'a pas fait l'objet de beaucoup d'attention. De telles études s'avèrent, de par leur finalité même qui est de faire connaître les nouveaux territoires et d'en faire des régions de colonisation, d'une grande valeur documentaire pour quiconque s'intéresse aux origines de la géographie au Québec. Le présent article vise donc à reconnaître à travers cette littérature, qui comprend un nombre considérable de publications, les grandes lignes d'un genre et, par delà, une tradition géographique. Dans cette perspective, il s'agit d'identifier les fondements des monographies régionales au plus fort du mouvement de colonisation (1850-1914), en dégagant leur organisation logique, les sources et la méthode, les concepts centraux, les arguments principaux et les influences, sans négliger bien sûr les carences et les ambiguïtés. Il importe d'abord de mettre en lumière une démarche typique, assimilable à la fois à un essai d'étude régionale quasi systématique et à un véritable projet de développement et d'aménagement des espaces conquis sur la forêt. Ensuite, en considérant que ces monographies participent d'un même courant de pensée et d'une même volonté d'action, on veut savoir si une telle tradition d'étude régionale peut correspondre à une école nationale, semblable, toutes proportions gardées, à celles qui apparaissent ailleurs dans le monde à la même époque.

LES MONOGRAPHIES DES RÉGIONS DE COLONISATION: LIMITES ET PORTÉE

François Pilote (1852) inaugure une forme géographique qui tranche avec les travaux antérieurs, notamment avec le style topographique de Joseph Bouchette (1815) ou le récit de voyage à la manière de Ferland (1836), puisqu'il prend le cadre régional pour point de départ. Certes, plusieurs travaux perpétueront la démarche topographique tel Deschamps (1896), qui livre une longue recension des limites municipales et paroissiales, ou Magnan (1912) dont l'optique est essentiellement locale. Par contre, les monographies de Stanislas Drapeau sur les régions de colonisation (1862), de Tassé (1873) sur la vallée de l'Outaouais, de Buies sur la vallée de la Matapédia (1895) ou l'Outaouais supérieur (1889), de Langelier (1873, 1882 et 1884) ou de Pelland (1908a, 1908b, 1910 et 1914), pour ne nommer que ceux-là, poursuivent l'approche chorologique; elles utilisent toutes les données du milieu disponibles à l'échelle régionale, tels le climat ou la qualité des sols, afin de les mettre en rapport avec le projet de développement social et politique envisagé.

Une telle approche chorologique fait double emploi: prévue au départ comme un instrument de propagande — pour reprendre le terme même de leur rédacteur — au service de la colonisation, elle cherche néanmoins à décrire le milieu et ses ressources pour en dégager les moyens d'exploitation et le meilleur aménagement possible. Langelier (1873, p. IV) n'affirme-t-il pas que l'objet de la monographie régionale est de «... faire connaître d'une manière aussi explicite que possible les ressources agricoles, forestières et minérales...»? Pour ce faire, les monographies des régions de colonisation font usage de méthode; elles suivent généralement un plan bien établi, s'appuient sur des données chiffrées, des informations et des sources vérifiables et suivent un déroulement logique dans leur démonstration. À la lecture d'un tel corpus, étalé de 1850 à 1914, s'impose la constatation d'une longue tradition géographique qui, inscrite dans le cadre des institutions de la colonisation, pétrie dans le nationalisme, servira à l'éclosion d'une réflexion sur le territoire et sur les moyens d'intervention.

S'intéresser à un ensemble de travaux monographiques à caractère géographique revient à s'interroger sur leur dimension scientifique. Il faut d'abord souligner que l'intérêt pour la connaissance géographique participe de l'essor des sciences qui se fait sentir au Québec vers le tournant du XIX^e siècle; la géographie comme les mathématiques, la physique, la chimie ou la géologie acquièrent un nouveau prestige, manifeste entre autres au Petit Séminaire de Québec (Savard, 1968), à l'Institut Canadien (Bernard, 1971) ou à la Société de géographie de Québec (Morissonneau, 1971)². Que ce soit au département de la Colonisation du Québec et, dans une moindre mesure, dans des organismes privés comme les sociétés de colonisation, une pratique et un savoir géographiques se font jour, construits à même le langage et les moyens associés habituellement à la science. À titre indicatif, la curiosité pour les sciences naturelles se manifeste dans plusieurs ouvrages cités, entre autres choses, par la reproduction de nomenclatures des espèces végétales ou animales (Taché, 1855; Montigny, 1886). Bien sûr, on se méfie de l'épithète de scientifique, ne serait-ce que parce qu'inscrit en priorité dans une démarche empirique, rivé sur l'objectif de vulgariser les informations géographiques régionales dans des ouvrages ne s'adressant pas à un public savant. Pilote exprime bien le type de relations ambiguës entretenues avec la démarche scientifique:

«Cependant, malgré ces désavantages, on devra convenir qu'il existe, *scientifiquement* du moins, un commencement de preuve comme quoi le climat du lac Saint-Jean n'est pas du tout inférieur à celui des bords du fleuve en bas de Québec. Heureusement pour les colons du lac Saint-Jean, il n'attendent pas après des preuves *scientifiques* de la bonté du climat. Leur expérience leur suffit» (Pilote, 1852, p. 59).

Une telle citation illustre le paradoxe entretenu entre la pratique — coloniser — et la connaissance scientifique nécessaire à sa réalisation. L'intérêt pour l'approfondissement scientifique s'affirme, même si l'auteur avoue se soustraire à l'obligation de fournir une preuve de cette nature et permettant de légitimer son projet et son discours. L'observation directe, les témoignages vécus et l'expérience des colons ne suffisent toutefois pas à alimenter le discours géographique. François Pilote, fondateur de l'école d'agriculture du collège de La Pocatière, en était conscient: «il jugeait nécessaire de joindre la théorie à la pratique [...] de prendre des

mesures pour assurer l'expansion de la zone agricole, tout en tenant compte des pratiques culturelles» (Gagnon, 1982, pp. 764-765). Dans cette optique, la monographie se définit largement comme un travail de vulgarisation destiné à répondre aux besoins de la colonisation. Il s'agit de montrer l'importance des caractères physiques d'un pays au point de vue de son peuplement et de son exploitation (Vattier, 1928, p. 3). De François Pilote, directeur d'une école d'agriculture, à Alfred Pelland, publiciste au ministère de la Colonisation, la monographie régionale recourt à des moyens et à des méthodes d'enquête et d'analyse qui correspondent aux standards de la géographie idiographique de son époque: elle compile les données disponibles et les interprète à l'aune des projets de colonisation. Elle permettra, au surplus, d'amorcer une réflexion sur les faits de territoire, notamment de jauger l'expansion de la société francophone vers le nord au regard des adaptations culturelles et des conséquences politiques qui s'ensuivent.

Par ses conditions de production, par les formes stables auxquelles elle recourt, la monographie de colonisation peut-elle être assimilée à un genre au sens où l'entend Berdoulay (1988, pp. 16-20)? Le genre auquel il est fait allusion désigne une géographie régionale basée autant sur l'énumération, puisqu'elle compile toutes les informations, que sur la prescription, «dont la préoccupation première et la fonction sociale sont l'aménagement du territoire» (*id.*, 1988, p. 17). Ainsi la région est vue comme un espace-ressource qu'il s'agit de connaître et d'exploiter; elle est surtout un espace transformable et adaptable. Il y a un genre de la monographie de colonisation dans la mesure où l'on retrouve un modèle qui se répète tout en évoluant dans le temps. Des auteurs le feront par la suite progresser en augmentant le contenu informationnel et en perfectionnant le mode d'interprétation des données, dans l'intention de prévoir les meilleures formes d'exploitation du milieu. Cela n'exclut pas qu'il subsiste des différences ou des singularités entre les auteurs. C'est ainsi qu'on distingue les auteurs aux accents littéraires, tel Buies, des tenants d'une démarche plus positive comme Langelier. Dans l'ensemble, on peut s'interroger à savoir s'il s'agit d'une géographie systématique, comparable aux travaux réalisés à la même époque ailleurs dans le monde et notamment en Europe et assimilable à une démarche scientifique. Avant de répondre, on pourra prétendre, à tout le moins, que par ces travaux monographiques, une conception de l'objet de la discipline se raffermi: les connaissances doivent permettre l'extension de la zone agricole et l'exploitation de toutes les ressources en vue de leur exploitation industrielle et commerciale. Partant, la monographie de colonisation, dont la méthode se définit d'emblée comme une mise en ordre des informations disponibles, situe le savoir géographique au service de pratiques d'aménagement et de développement. Le genre impose une manière typique de décrire et d'interpréter les faits géographiques, tout en les situant dans une perspective d'application et d'action. Il perdure sur une longue période allant du tournant du XIX^e siècle, alors que la colonisation s'engage au Saguenay—Lac-Saint-Jean, jusqu'au premier conflit mondial, date de la dernière monographie. Bien sûr, les principaux auteurs auxquels on fait ici allusion entretiennent peu de liens entre eux, soit qu'ils aient vécu à des périodes différentes, soit qu'ils aient oeuvré dans des lieux ou des situations différentes, mais il demeure significatif qu'il furent engagés dans une

démarche commune, ce dont témoignent les moyens assez similaires employés d'un ouvrage à l'autre. Preuve en est le fait que les auteurs n'hésitent pas à se citer les uns les autres, à prendre pour référence les travaux des prédécesseurs. Par la suite, le genre s'épuise alors que le Québec s'urbanise rapidement et que le mouvement de colonisation connaît un fléchissement marqué.

En admettant l'existence d'un genre propre à la monographie de colonisation, est-il abusif de parler d'école? Une école désigne généralement un groupe de personnes guidées par un maître, participant d'un même esprit et d'une même pensée, réunies autour de certaines idées communes, attachées au même objet d'étude. Son rayonnement s'étend généralement à des institutions du savoir ou à une université. Elle tente d'imposer une conception scientifique — peut-on dire un paradigme? — articulée autour de principes, de concepts, bref d'une théorie qu'elle diffuse par le biais d'une revue et de publications clés. En géographie, comme le signale Paul Claval (1984), les écoles nationales se proposaient de comprendre l'organisation de l'espace, d'en dégager les structures spatiales ou de tirer les fondements sociaux et écologiques des faits de répartition. Dans le cas qui nous concerne, en prêtant le sens le plus large possible au terme d'école, on veut surtout insister sur l'apparition d'un genre, la transmission d'une méthode et son évolution dans le temps, ainsi que sur sa résonance sociétale. Un peu à l'instar d'une école littéraire ou picturale, cette école de géographie évolue à l'extérieur des cadres académiques et, par le fait même, ne réussit pas tout à fait à s'inscrire dans le champ de la culture savante. Sans mentor ni disciple, non plus de manifeste pour édicter les lois du genre, la tradition établit néanmoins des règles plus ou moins strictes, soumet à un code et à une démarche logique préétablis. En essayant de démontrer l'existence d'une école québécoise de géographie, il importe de faire la preuve qu'elle a permis l'émergence d'un mode d'appréhension des connaissances et prévu l'application de savoirs dans le cadre précis du projet de colonisation. Qui plus est, il s'agit de montrer qu'elle débouche sur une activité scientifique à visée théorique. En outre, il sera intéressant de démontrer qu'elle défend, à l'instar des écoles allemande ou française, des objectifs nationaux — coloniser, c'est sauver la nationalité — dans la finalité de bâtir un territoire canadien-français. En d'autres termes, il est intéressant de voir comment une pratique géographique vise à appuyer l'extension du domaine habité, tout en assurant sa survie économique pour, en définitive, dessiner les contours de ce que l'on ne nomme pas encore le territoire québécois. Le savoir géographique se veut-il à la fois au service de la colonisation et du grand dessein national?

De 1850 à 1914, on assiste à la mise en place d'une géographie régionale, au discours fortement teinté d'une pensée aménagiste et nettement associée à un projet social et politique. Au terme de cette période, le besoin se fera toutefois sentir de perfectionner le mode d'acquisition des connaissances et d'en arriver à des méthodes plus efficaces d'enquête, en vue d'une meilleure planification des interventions en pays neufs. En ce sens, le genre de la monographie de colonisation est l'étape obligée pour comprendre la naissance de la géographie institutionnelle et académique au Québec. À sa suite, avec Émile Miller puis Raoul Blanchard, la légitimité scientifique et le recours à une science normative deviennent des préoccupations majeures, même si, finalement, on poursuit sur la même lancée: les

connaissances demeurent liées à l'objectif de la colonisation. On serait sans doute parvenu à déboucher sur une démarche académique si le premier professeur de géographie de l'Université de Montréal, Émile Miller, apôtre de la colonisation (*Où faut-il coloniser?*, 1917), en même temps que chercheur voué à l'avancement de la géographie (*Pour qu'on aime la géographie*, 1921a), n'était pas décédé prématurément en 1922. Sa disparition crée un vide que seul Blanchard parviendra à combler. Toujours est-il que Miller et Blanchard portent des jugements assez semblables sur les monographies de colonisation: le premier oppose une géographie analytique au genre descriptif (Miller, 1921a, p. 150); le second maintient que si elles lui paraissent «parfois pleines d'intérêt», elles ne relèvent pas d'un esprit et d'une méthode strictement géographiques (Blanchard, 1935, p. 7).

En proposant d'élever la monographie de colonisation au rang d'école, on reste donc conscient des carences et des ambiguïtés qui émaillent le genre. Pour tout dire, si leur utilité ne fait pas de doute, il faut bien admettre que les principaux auteurs n'ont pas cherché à développer les assises théoriques du genre. En fait, celui-ci a pu subsister en l'absence d'un paradigme fondateur cohérent. Bref, on constate un investissement de la démarche programmatique (l'action), qui ne s'accompagne pas toutefois d'une réflexion paradigmatique (la théorie). Ce qui explique peut-être qu'on ne verra plus beaucoup d'intérêt, après Blanchard, à référer à des ouvrages jugés incomplets ou tendancieux, d'autant plus que les mouvements de colonisation font l'objet de sévères critiques. Au Québec, la tradition monographique se trouve discréditée, d'où son échec relatif en termes académiques, bien qu'elle pave la voie à l'oeuvre de Blanchard qui la prolonge. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, les géographes de la colonisation seront tenus pour suspects et leurs oeuvres susciteront peu d'intérêt sur les plans disciplinaire et épistémologique. Géographes pré-universitaires sinon pré-scientifiques, voire *protogéographes*, ils ne recevront pas le crédit accordé généralement aux précurseurs qui ont oeuvré avant les professeurs. Une telle lecture, qui n'accorderait à la géographie de la colonisation aucun mérite sinon d'avoir été au service d'un combat douteux, demande réévaluation. Le fait de leur refuser toute valeur disciplinaire, par l'oubli dans lequel elle est tenue, relève plutôt d'une sorte de blocage idéologique — en leur opposant une conception étroite de l'idée de science, accrochée au rationalisme, réduite à son expression positiviste — que d'une connaissance approfondie des textes. La réinterprétation du corpus passe donc par son analyse approfondie.

LE GENRE ET SES VARIATIONS

Afin de dégager le prototype du genre monographique, devant un corpus volumineux, on a jugé plus pratique de travailler à partir d'un échantillon réduit comprenant les principales monographies, soit celles de Pilote (1852), Drapeau (1862), Langelier (1873), Montigny (1886), Nantel (1887), Buies (1889 et 1895), Rouillard (1899) et Pelland (1914). Quant à la période d'analyse, elle débute avec les premiers efforts du mouvement de colonisation, vers 1850, pour se terminer avec leur épuisement au début du premier conflit mondial. Après cette date, plusieurs, à

l'instar d'Henri Bourassa (1918), se posent en critiques pour réclamer une meilleure connaissance géographique du Québec: la monographie doit perfectionner sa démarche, fournir des indications plus éclairées et ainsi orienter la colonisation vers les terres aux sols fertiles et non vers celles qui n'ont d'autre valeur que le bois qui les recouvre. L'appel est entendu puisque les travaux d'Émile Miller (1913, 1921a et 1921b) donnent à espérer un renouvellement des bases scientifiques de la géographie régionale au Québec. À sa mort, il est clair que des Québécois ont commencé à réfléchir en termes disciplinaires et paradigmatiques. Certains entendent assimiler les travaux des géographes européens, tel Adélarde Desrosiers (1922) qui n'hésite pas à citer, comme Miller de qui il fait l'éloge, Marcel Dubois, Vidal de la Blache, de Martonne ou de Lapparent. L'école québécoise de géographie se manifeste donc de 1850 à 1914; après quoi elle rentre dans l'ombre sans connaître la consécration et sans que Miller n'ait pu assurer son institutionnalisation³. Au dernier relais, Pelland (1908a, 1908b et 1914) offre une sorte de synthèse des travaux antérieurs, sans ajouter en connaissance ni proposer les bases théoriques nécessaires au renouvellement du genre. Sans héritier ni épigone, sinon Miller, elle s'abîmera devant la somme géographique que Blanchard réalisera au Québec et qui la surpasse en tout. Il reste néanmoins que des filiations certaines unissent les géographes de la colonisation à Blanchard: ce dernier puise largement aux mêmes sources que les premiers, il suit la même démarche qu'il systématise et augmente considérablement. Pour Blanchard l'esprit géographique l'emporte, alors que pour Buies ou Langelier, la finalité demeure nationale.

LA DÉMARCHE

Plusieurs types d'études régionales ont participé à la géographie de la colonisation, dont la forme évolutive reste bien sûr la monographie bâtie sur la systématisation des informations géographiques tels le cadre physique, les établissements agricoles et la localisation du commerce et des industries. Certains utiliseront le récit de voyage, au nombre desquels l'abbé Ferland (1836) et Faucher de Saint-Maurice (1877) qui, partis en expédition dans le golfe du Saint-Laurent, brossent des portraits détaillés des villages et, curieux des activités à s'y dérouler, s'attachent à décrire la qualité du sol ou l'organisation de l'industrie de la pêche. Par voie de terre, Montigny (1886) note les avancées de la colonisation telles qu'il les observe le long de la route de Saint-Jérôme à Saint-Jovite, s'attardant à chacun des villages, pour y exposer son histoire, ses ressources, ses industries et son marché; les sols y sont décrits, de même que les formes du relief et les principales espèces végétales. De tels itinéraires sont prétextes à enregistrer les gains de la colonisation et, comme le fait Barbezieux (1887), à rappeler les érections de paroisses canoniques et dénombrer la population selon l'origine ethnique et la religion. Ces études ne sont toutefois pas exemptes de références géographiques: Barbezieux (*id.*, p. 156) ne cite-t-il pas longuement *l'Amérique boréale* d'Élisée Reclus (1890)? D'autres trouvent dans les rapports de la Commission géologique du Canada matière à donner un contenu plus pédagogique à leur voyage, tel l'abbé Proulx (1886) à la baie d'Hudson, qui profite de son passage pour mesurer l'étendue des lacs, s'interroger sur la navigabilité des cours d'eau, noter les portages, tout en truffant le

commentaire de références à la géologie ou à la botanique. Le récit de voyage s'adresse en premier lieu aux décideurs: il appelle à l'ouverture de chemins, d'installations pour la navigation, d'infrastructures nécessaires à la colonisation.

La monographie régionale dépasse la simple observation des éléments rencontrés sur la route. Son objectif est assurément plus large: soit de livrer un portrait global de la région, par l'utilisation de données climatiques ou pédologiques, de descriptions géographiques, de statistiques tirées des recensements canadiens ou encore de relevés de terrain. Les données s'organisent de manière systématique et dans un ordre logique: depuis *Pilote* (1852), la démarche se déroule en quatre temps: 1) la présentation du site dans ses aspects géologiques et géophysiques, essentiellement le bassin hydrographique du haut Saguenay et du lac Saint-Jean dans ce cas-ci; 2) la description des terres propices à la colonisation en s'attachant à la qualité des sols; 3) la question de l'influence du climat sur l'agriculture; et 4) l'énumération des établissements, incluant les paroisses, les missions, les industries, le commerce et les moyens de transport. Il s'agit donc d'une variante du triptyque classique milieu-peuplement-ressources et activités. À sa suite, un ouvrage destiné à des fins appliquées, les *Études sur le développement de la colonisation* de Stanislas Drapeau (1862) procède, région par région, comté par comté, à la description du milieu, des ressources disponibles et du développement économique suscité. Pour la Gaspésie, les industries des pêches et de la forêt dominent les activités et imposent pour la valeur des produits exportés, niant ainsi l'image d'une colonisation tournée uniquement vers l'agriculture. Certes, Drapeau plaide en faveur de l'agriculture, de la valeur du sol et des possibilités quant aux cultures des céréales ou de l'élevage, sans exclure les autres secteurs économiques. Comme en témoignent ses tableaux statistiques, faits à partir des recensements canadiens, pour l'ensemble du Bas-Canada, puis par région, où sont compilés les données de population, le nombre d'acres cultivés, le produit des récoltes et leur valeur, la même chose pour les pêcheries, la propriété foncière, les manufactures, les moulins, les fonderies, les mines, etc. Les résultats de la colonisation sont ainsi jaugés sous les angles démographiques, économiques et sociaux. Les paysages physiques de la région, au demeurant fort divers, font l'objet d'une recension minutieuse, tels les types de sol, les climats, les essences de bois, les richesses minérales. De telle sorte que l'image de la région qui se dégage d'emblée à la lecture des travaux de Drapeau, de *Pilote* ou d'autres, véhicule les grands traits physiques de la région, pour les colorer des avancées du mouvement de peuplement, des transformations faites à la nature, des acquis obtenus en modifiant et en aménageant l'espace. La région est avant tout un territoire à développer.

L'évêque Alexandre-Antonin Taché est à compter parmi les innovateurs du genre. Il exerça son ministère dans l'Ouest canadien durant de nombreuses années. Défenseur du fait français, il fut aussi un apôtre de la colonisation, tout en étant un adepte des sciences naturelles, ce dont témoigne son *Esquisse du Nord-Ouest de l'Amérique* (1866) que Langelier (1873) n'hésite pas à qualifier d'ouvrage érudit. Taché perfectionne l'organisation générale de la monographie; il divise le Nord-Ouest de l'Amérique en différentes unités écologiques suivant un gradient latitudinal (sud-nord), des déserts chauds à l'Arctique, puis selon les grands bassins hydrographiques. Une telle organisation de l'espace conditionne, soutient-il, les

mouvements de population, les divisions politiques et le partage des territoires commerciaux en compagnies. Il recense avec précision les différentes populations, par langue et religion, allant même jusqu'à définir l'aire d'occupation des autochtones par familles de nations. Sa méthode tient particulièrement de l'inventaire; ses nomenclatures des essences ligneuses et des ordres zoologiques s'inspirent des manuels scientifiques. Sa méthode ne manque pas d'influencer Jean-Chrysostôme Langelier qui la récupère et l'adapte, au point d'offrir des études plus complètes, logiques et synthétiques. Son étude du Nord-Ouest du Canada (Langelier, 1873) se divise en trois parties: les esquisses géographiques, géologiques et climatologiques. Proche de la monographie classique, elle comprend l'organisation de l'espace humain à travers le prisme milieu physique-sol-climat. Auteur prolifique et infatigable — on lui doit entre autres le travail de bénédictin qu'est la *Liste des terrains concédés par la province de Québec de 1763 à 1890* (1891), aujourd'hui devenue un instrument de travail privilégié pour bon nombre de géographes et d'historiens —, Langelier appuie son argumentation en faveur de la colonisation sur les conditions géographiques. Colligeant la documentation disponible, il cherche à comprendre la diversité de l'espace québécois; son tableau du Nord de la province se compose, partant de l'Outaouais au Labrador, de trois unités écologiques bien définies: la zone septentrionale du Témiscamingue, la zone des lacs traversée des vallées dites fertiles des tributaires du Saint-Laurent et la zone méridionale (Langelier, 1882). En Gaspésie, il reprend les trois esquisses, en les approfondissant encore davantage; après une présentation géographique d'ordre général (situation, limites, étendue), suivent la topographie et l'hydrologie, le climat, la minéralogie, puis les développements quant aux pêcheries, la forêt et l'agriculture, pour conclure par les établissements et les infrastructures (port, voirie, chemin de fer) (Langelier, 1884). Il différencie avec une certaine finesse la rive nord baignée des eaux froides du golfe du Saint-Laurent, moins bien adaptée à l'agriculture, à la zone sud du pourtour de la baie des Chaleurs, pleine de promesses selon lui. En dernière analyse, on voit poindre une sorte de plan typique de la monographie régionale, que représentent fort bien les travaux de Pelland (1908a, 1910 et 1914). Après l'esquisse générale (étendue, situation, population), vient le relief, les terres agricoles, le climat et les opérations agricoles, les rivières et les pouvoirs hydrauliques, la forêt et ses industries, les pêcheries, l'esquisse géologique et les mines, les institutions et les voies de communication.

LE PROJET

De telles monographies s'inscrivent dans le creuset de la géographie appliquée, comme des jalons de l'exploitation des ressources, en fonction du développement économique; elles ne peuvent être jugées que sur la foi du projet d'aménagement qui les sous-tend. Celui-ci consiste à substituer à l'économie de la forêt, bois et fourrures confondus, une organisation sociale et économique de l'espace fondée principalement sur l'agriculture. Buies (1895, pp. 33-34) livre d'ailleurs le filtre d'analyse par lequel les potentiels et les structures d'accueil des régions de colonisation ont pu être jugés à l'époque; il reprend les 11 questions énoncées par le ministère de la Colonisation: quelles sont les données sur le climat,

les temps des semailles et des récoltes, les cultures possibles, les rendements obtenus, les biens des colons, les industries du bois implantées, les marchés accessibles, le prix des denrées, les moyens de subsistance hormis la terre, la valeur des terres défrichées et des érablières exploitées? Ce type d'enquête devient monnaie courante. Eugène Rouillard (1899) le reprend en Gaspésie, comté par comté, où il énumère les ressources disponibles et leur type d'exploitation: la qualité du sol est mise en parallèle avec les produits écoulés sur les marchés à travers le pays, les essences ligneuses présentes avec les industries du bois et les manufactures. À ce propos, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'importance accordée à l'essor des industries dans les régions de colonisation: la monographie typique accorde non seulement une de ses têtes de chapitre à cette question, mais s'applique à présenter les possibilités industrielles. L'implantation d'industries en région, tant domestiques que manufacturières, est vue comme un débouché aux productions agricoles ou comme un appui financier à l'économie de la colonisation. La présence de ressources hydrauliques importantes dans le Nord québécois fait miroiter la possibilité d'attirer les investissements à cet égard: Rouillard ne consacre-t-il pas un long article à *La houille blanche, les ressources hydrauliques de la province de Québec* (1909)? Ce n'est pas d'hier que les forces hydrauliques du Nord sont vues comme les garants du développement.

En définitive, la méthode d'enquête paraît remarquablement efficace à rencontrer ses objectifs. Langelier (1884) et Pelland (1914) proposaient, par exemple en Gaspésie, de faire connaître les ressources exploitables à des fins de colonisation. Sous leur plume, l'agriculture, le bois, les mines et la pêche s'unissent pour offrir à la région les ressources nécessaires à son développement, au moyen du commerce et de l'industrie, supportés par le chemin de fer et par l'accès à un grand port de mer: Gaspé que l'on veut libre de taxes. L'attrait qu'exerce la Gaspésie s'explique par sa situation stratégique, en raison de son ouverture atlantique et du port de Gaspé qui rivalise avec celui d'Halifax pour le titre de porte d'entrée continentale. Point stratégique, car tête des réseaux ferroviaires, rupture de charge entre le port et les chemins de fer, lieu où devraient converger les produits de toutes les régions du Québec, la Gaspésie serait la clé de voûte du système territorial en construction.

À n'en pas douter, le plan envisagé est global; il transcende l'échelle régionale, inscrit dans le grand dessein de l'économie du Québec en marche. Le discours sur les régions de colonisation n'a donc de sens et de portée véritable que s'il s'inscrit dans un plan d'action, dans un programme global qui tient lieu de plate-forme politique, construit sur l'objectif d'accaparer des espaces-ressources, d'en tirer tous les profits, de façon à faire accéder le Québec au rang de puissance économique. Si l'accent est mis sur le développement de l'agriculture, ce n'est pas pour tourner le dos à l'économie de marché, ou s'ancrer dans le cadre de la survivance comme certains ont encore trop souvent tendance à le croire. Les desseins des promoteurs du mouvement de colonisation, comme ceux des curés Labelle (1883) et Provost (1883), s'apparentent peu à l'idéologie agriculturiste; l'expansion territoriale s'accompagne de l'ouverture aux grands marchés de l'Ouest pour les produits de la terre et du bois, appuyée d'un fort développement industriel.

LES SOURCES ET LES INFORMATIONS

La tradition géographique trouve peut-être son origine dans les relations des premiers explorateurs. Les écrits de Champlain demeurent une référence populaire, comme en témoigne le numéro spécial consacré à Champlain par le *Bulletin de la Société de géographie de Québec* (1908, vol. 3, n° 2). Les *Relations* des jésuites font aussi l'objet de nombreuses citations. Une telle littérature recèle des connaissances indispensables du milieu, sans pourtant prétendre à l'exhaustivité, ni à une approche globale. Dans le contexte de l'époque, il paraît normal de référer à Champlain ou Cartier, qui font double emploi, à la fois de héros nationaux et de sources documentaires. Les relevés topographiques de Joseph Bouchette (1815) viennent augmenter les connaissances des lieux. Mais c'est par un texte de haut niveau, rarement cité par les géographes, que Guillaume Lévesque (1848), ce patriote ayant connu l'exil, amorce une réflexion sur la place des Canadiens (français) en Amérique du Nord, sur leur aire d'occupation, les frontières et, surtout, sur le rapport entre le sol et la destinée du peuple. Le titre qui coiffe l'article est explicite: *De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens*. Lévesque y prétend que «les traits naturels d'une contrée ont [une] influence politique sur l'état politique des nations» (*id.*, p. 291).

C'est ainsi que, par la suite, la lecture des relevés de Joseph Bouchette (1815), des normales climatiques du ministère fédéral, des rapports de la Commission géologique du Canada ou le dépouillement des indications topographiques et pédologiques trouvent tout leur sens dans le projet national: de telles informations attestent des ressources et des potentialités des nouvelles régions à conquérir, à l'exemple de Drapeau citant le rapport géologique de Richardson en Gaspésie:

«Il a rencontré [parlant de Richardson] — des défrichements dans les bois, sur le versant de la colline, qui rendaient d'excellentes récoltes en avoine, orge, patates et foin. Ces Rapports offrent aussi de précieuses renseignements topographiques sur d'autres points de la contrée en vue d'une colonisation prochaine et future» (Drapeau, 1862, p. 22).

Il est certain, par ailleurs, que les esquisses géologiques de Langelier (1884) et de tant d'autres ne sont en fait que la vulgarisation des travaux des géologues de la Commission, tout comme nombre de descriptions des types de forêts ou de sols. Les monographes dépouillent les travaux de géologie et de géographie physique, ceux de Logan (1846), de Richardson (1858), de Ells (1884) de Low (1884) ou de l'abbé Laflamme (1885), pour ne nommer que ceux-là, y puisent les grands traits du paysage naturel, tels la nature des sols, pour bien démontrer les richesses contenues. L'importance accordée à la géographie physique se justifie dans la mesure où les descriptions de sols ou les données climatiques viennent argumenter en faveur du peuplement des terres neuves.

Parmi les autres sources privilégiées, il y a bien sûr les recensements canadiens qui fournissent les données de population, véritable baromètre de l'expansion territoriale des Français catholiques, ainsi que toutes sortes d'informations à saveur économique comme le nombre d'acres en culture ou en

forêt, les récoltes en boisceaux, le tonnage des minéraux exploités, la valeur des produits de l'industrie domestique ou celle des produits mis en commerce. Les renseignements statistiques par région que passe Drapeau en fin de chapitre apparaissent ainsi comme des portraits statistiques de l'état global des économies régionales.

En ce qui a trait aux données de terrain, des informateurs privilégiés interviennent. Pilote fait appel aux rapports d'exploration de la Compagnie de la baie d'Hudson, Drapeau à ceux des conducteurs des travaux de chemin, fournis en descriptions morphologiques ou pédologiques, généralement bien élaborées. Les types de sol recèlent, par exemple, les critères usuels de la pédologie, tels la profondeur du sol, les caractéristiques texturales, les variabilités spatiales et la nature de la roche-mère⁴. Langelier (1884) et Buies (1895) utilisent abondamment les rapports d'arpenteur. Tous ces informateurs de terrain participent au réseau du département de la Colonisation. Ils livrent des descriptions assez exhaustives qui, en parallèle aux données statistiques, seront reprises dans les monographies. De telle sorte qu'il est possible d'accréditer le travail descriptif et la collecte des données qui, à cet égard, paraissent offrir un bagage utile et satisfaisant d'informations. Dans bien des cas, la cueillette se révèle pour le moins systématique. C'est ainsi que pour les informations climatiques, Langelier utilise autant les moyennes et les variations de températures, que le régime des vents selon les saisons et le relief, l'accumulation de neige, les maximums de température par mois, le nombre de jours pluvieux par mois, les minimums en hiver, les dates des dernières gelées de printemps et des premières d'automne. Il présente enfin les températures moyennes pour chaque mois de l'année, par localité, puis en les comparant à celles relevées pour les différentes capitales du monde. Tous ces tableaux l'incitent à prétendre que «le climat de la Gaspésie ne laisse absolument rien à désirer, qu'il est bien adapté aux opérations agricoles et propre à procurer le confort aux habitants de cette belle et riche contrée» (Langelier, 1884, pp. 72-73). Une telle conclusion, surprenante aux yeux d'aujourd'hui, peut s'expliquer dans le contexte de l'agriculture de l'époque. Elle ne doit pas entacher les mérites de ces premières tentatives de systématisation des données. D'ailleurs, Langelier (1877) semble se spécialiser dans la compilation et le traitement de données statistiques: il présente l'évolution de la population de la province de Québec, par comté, selon les professions, les sexes, les groupes d'âge, les distributions et les mobilités, sans omettre d'établir des comparaisons avec d'autres États. Il préfigure ainsi les méthodes quantitatives modernes⁵.

Enfin, il faut préciser que les auteurs de monographies utilisent largement les travaux de leurs prédécesseurs; ils répètent facilement leurs conclusions, sans les critiquer ni les nuancer, les acceptant pour véridiques. Pelland reprend, pour la Gaspésie (1914), bien des informations contenues dans les ouvrages de Drapeau, Langelier, Rouillard ou Buies, donnant ainsi l'impression d'un genre qui, au début du XX^e siècle, a fini par plafonner.

LES INFLUENCES

Au chapitre des influences, il importe de rappeler la difficulté de retracer les rapports ou les contacts qu'auraient pu entretenir les auteurs de monographies avec certains de leurs collègues étrangers. Il en serait tout autrement si des institutions d'enseignement avaient servi de canaux à de tels échanges. Ce n'est pas le cas. La géographie fut néanmoins présente dans les écoles et collèges, mais confinée à un traitement sommaire. Au Petit Séminaire de Québec, la géographie se réduit, avant 1850, à une énumération des lieux plus ou moins exotiques (Savard, 1968, p. 83). Les manuels utilisés offrent peu d'informations autres que la localisation des éléments, à une exception près: l'*Abrégé de Géographie* du père Jean Holmes (1831) propose une grille valable pour dépeindre chaque pays; elle comprend les données de l'espace physique, les divisions territoriales, le type de gouvernement, les statistiques démographiques et économiques.

Durant tout le XIX^e siècle, la littérature régionale du Québec fait peu référence aux différents courants de la géographie mondiale qui lui étaient contemporains. Elle trouve son inspiration ailleurs, d'abord chez Rameau de Saint-Père (1859) qui souffle au Canada français l'idée de se répandre «au delà des Laurentides, dans les comtés froids et encore déserts qui seront probablement son domaine exclusif» (*id.*, pp. 234-235). Le comment de l'entreprise semble dicté par Paul Leroy-Beaulieu, auteur *De la colonisation chez les peuples modernes* (1874), ouvrage souvent cité au Québec pour le plan qu'il propose aux entreprises coloniales. Un tel plan préparatoire doit illustrer la viabilité des espaces visés, situer les aménagements utiles (ports, chemins de fer, etc.) et voit à l'arpentage des terres. On insiste sur la nécessité de s'entendre sur un régime d'appropriation des terres en accord avec les efforts de peuplement. Une politique commerciale doit couronner les nouvelles structures: l'écoulement des produits locaux assure la pérennité des nouvelles colonies. À y regarder de près, le plan Labelle que décrit Arthur Buies (1889, p. 26 *sqq.*) s'en inspire largement.

Ceci étant dit, des références géographiques percent tout de même, telles les descriptions du Canada d'Adrien Balbi (1840), d'Onésime Reclus (1877) ou d'Élisée Reclus (1890). Balbi a pu influencer par son insistance sur l'hydrographie du Canada, mais son apport reste mineur tant son propos souffre des descriptions imprécises et faiblement documentées. Même importance accordée aux plans d'eau dans *La Terre à vol d'oiseau* d'Onésime Reclus (1889, pp. 209-277): l'hydrographie précède le climat et les sols, et l'auteur termine sur les questions de colonisation et le décompte de la population par origine ethnique⁶. Les descriptions du milieu paraissent plus précises chez Élisée Reclus (1890), qui est bien au fait des études géologiques et surtout parfaitement informé des questions de colonisation et des intentions nationales du Canada français d'agrandir son domaine territorial vers le Nord (*id.*, p. 494). La notoriété des frères Reclus au Québec paraît ne pas faire de doute.

Si la géographie française n'exerce pas encore une influence déterminante à cette époque au Québec, il semble tout de même exister une sorte de communauté d'esprit. Les monographies de colonisation et les travaux d'Onésime Reclus, par

exemple, coulent de la même eau. Celui-ci adopte dans *La France et ses colonies* (1877) un déroulement proche de ce que l'on est habitué de rencontrer dans les monographies québécoises: c'est ainsi que pour la Corse, la présentation géographique (étendue, situation, historique) suit le tour de l'île à la manière des excursions géologiques, décrivant les formations du littoral, puis les monts, les ressources hydrauliques, les forêts et la végétation, enfin les types d'occupation. La filiation est certaine mais n'entraîne pas de suites véritables, d'autant que l'oeuvre d'Onésime Reclus paraît marginale dans l'essor de la géographie française.

Pour tout dire, les auteurs de monographies régionales s'inspirent largement, comme le signalait Lucien Gallois (1891-1892, p. 79), du canevas des études du *Geological and Geographical Survey of the Territories* américain, calqué tel quel par la Commission géologique du Canada. Le style propre aux rapports d'excursion géologique est très fréquent, c'est-à-dire la description, site par site, des formations rocheuses observées le long du trajet, truffée de quelques commentaires sur les habitats naturels et les potentiels économiques. Un tel modèle reste étranger à la formation des monographes, pas tout à fait adapté à leur objectif, mais néanmoins utile à structurer leur ouvrage.

VERS UNE GÉOGRAPHIE COLONIALE

Après 1914, alors que le mouvement de colonisation fléchit, face à un Québec en voie d'urbanisation rapide, les monographies de colonisation se trouvent désormais soumises à de vives critiques et ce, autant de la part d'hommes politiques comme Henri Bourassa (1918) que de la part d'universitaires comme Émile Miller (1921a, p. 150). La géographie de la colonisation tend alors à évoluer rapidement. Miller en trace un bilan sévère et suggère des avenues nouvelles. La monographie de colonisation proposait une compilation exhaustive des ressources du milieu. On en réduirait la portée en la qualifiant de descriptive uniquement, sans mentionner sa principale caractéristique: le fait qu'elle n'eût d'autre finalité que l'exploitation rationnelle des ressources, pour reprendre un terme aujourd'hui à la mode. Miller ne remet pas en question l'orientation aménagiste, il se propose plutôt de mettre rationnellement le savoir géographique au service du développement. Il veut d'abord mieux diriger les colons, vers des espaces où les francophones domineront, mais aussi où les conditions sont favorables (Miller, 1917). Il appelle une géographie capable «d'exposer l'enchaînement des phénomènes inorganiques, biologiques et humains dans un monde perpétuellement changeant» (Miller, 1921a, p. 150). Prendre ses distances avec l'ancienne géographie, celle du «catalogue» et de «l'inventaire», lui semble une priorité. Il essaie de comprendre les liens qui unissent les éléments du milieu, établir les rapports complexes, prévoir les développements possibles: «la nouvelle géographie, c'est une raisonneuse, c'est un système de science, c'est une gymnastique de l'entendement, elle exerce l'observation» (Miller, 1918, pp. 87-88). Sa vision considère à la fois la réalité incontournable des faits telle qu'elle se présente aujourd'hui et telle qu'elle peut advenir dans la futur, à la suite d'interventions sagement planifiées. L'argument de «l'infériorité des vieilles Laurentides», dit-il, peut être retourné, «... être changé

en une source de richesse économique» (*id.*, p. 84). Bien connaître le milieu, le concevoir comme un système évolutif, c'est prétendre l'analyser pour mieux agir. Pour mieux le transformer. Cette science tournée vers l'analyse des rapports s'inspire largement de la pensée coloniale.

À telle enseigne, il ne faut pas s'étonner que les rédacteurs de monographies, les animateurs de la Société de Géographie de Québec ou Miller semblent peu concernés par l'émergence de la géographie vidalienne qui se produit vers la fin du siècle dernier. En clair, les géographes québécois ne feront pas appel à ce type de géographie régionale. À titre indicatif, c'est tout juste si le nom de Vidal de la Blache est évoqué dans le *Bulletin de la Société de géographie de Québec* pour une visite qu'il fit à Québec en 1912⁷. Vidal ne figure pas non plus au catalogue de la bibliothèque de la Société de géographie de Québec. En fait, l'intérêt semble plutôt se porter vers le courant de la géographie coloniale qui, s'il paraît aujourd'hui marginal, a joui d'une certaine renommée en son temps. Il tire peut-être son origine des contacts entretenus avec des Français, à l'instar de Rameau de Saint-Père ou d'Onésime Reclus, qui furent des tenants du mouvement colonial en France. Quoi qu'il en soit, avec Miller on accède au débat qui secoue la géographie universitaire française vers 1885-1890, entre l'école régionale et la géographie coloniale. Miller (1921a, p. 150) portera son choix sur la géographie coloniale. Il croit trouver chez un de ses principaux chefs de file, Marcel Dubois, les orientations utiles pour accéder à une certaine forme de scientificité. Ce théoricien de la géographie coloniale, défraie d'ailleurs occasionnellement la chronique du *Bulletin de la Société de géographie de Québec*; il prononça une conférence sur le «mouvement colonial en France» en 1909, à l'Université Laval, et l'on signale sa disparition en 1917 (*Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 1917, p. 360) par une recension de ses principales publications.

Comme la région de colonisation, cet espace-ressource et d'aménagement, s'accommode donc plutôt mal des influences vidaliennes, Miller (1921a) se veut très explicite lorsqu'il accorde ses préférences à la géographie appliquée; prenant ainsi parti pour Dubois dans la querelle qui l'oppose à Vidal de la Blache, il réproue sans ménagement la quête de l'individualité géographique: «Aux tenants de l'école régionaliste, il [Marcel Dubois] montra combien, de nos jours surtout, ce serait méconnaître la réalité des faits que de s'obstiner à morceler imaginativement les États en prétendues régions naturelles, à les considérer comme autant d'alvéoles où s'incrusterait l'humanité» (*id.*, p. 147).

Si Miller n'hésite pas à présenter Dubois comme le rénovateur de la géographie, c'est qu'il partage la même conception de la géographie et souscrit au même objectif de bâtir une science appliquée qui, comme le signale Berdoulay (1981, p. 69), recherche «les lois d'une colonisation vraiment rationnelle». Dubois et ses rares disciples auront peu d'influence en France, en butte aux réticences des vidaliens qui répugnent à considérer son approche appliquée comme véritablement scientifique. Il perdra beaucoup de son influence dès les années 1894-1895, alors qu'il est obligé de quitter la codirection des *Annales de Géographie* (Soubeyran, 1989)⁸. Des problèmes divers plongeront ce courant dans l'oubli avant la fin du premier conflit mondial, sauf au Québec où Miller croit y trouver le modèle approprié. Mais son décès prématuré scelle la possible influence de Dubois au Québec. L'abbé

Desrosiers (1922, p. 306) précise dans sa nécrologie, en parlant de l'auteur de *Pour qu'on aime la géographie*, «on y reconnaît davantage l'influence des maîtres dont il était visiblement le disciple, en particulier Marcel Dubois, dont la pensée et souvent l'expression géographique apparaissent à chaque page».

Les études systématiques viendront avec Blanchard (1935) bien sûr, puis Baulig (1935-1936), qui comprennent les trois parties devenues classiques: le milieu physique, le peuplement et les activités humaines auxquelles s'ajoutent les genres de vie, sans que l'on se réclame de la géographie de la colonisation, ni de ses méthodes, ni de ses concepts.

QUELLE RÉGION?

Les intentions colonisatrices stimulent une réflexion sur les réalités géographiques et les adaptations culturelles nécessaires pour parvenir à conquérir le Nord. Guillaume Lévesque (1848) établit un rapport entre les faits du milieu et la culture du peuple. L'adaptation aux conditions géographiques, l'intériorisation du paysage, tout comme les possibilités de transformer l'environnement expliquent les comportements nationaux. Il prétend que le climat et le sol exercent une influence certaine sur l'organisation de la société canadienne (française), dont l'habitat et l'esprit de sociabilité qui en sont les principaux reflets (*id.*, pp. 308-309). À ses yeux, l'étude de la géographie permet donc non seulement d'acquérir des connaissances sur les régions, de comprendre le paysage, mais aussi d'expliquer les comportements nationaux: les faits géographiques et les faits de cultures sont intrinsèquement liés. Et de conclure: «... grâce à notre sol et à notre climat, grâce au caractère et à l'état social qui en résulte, ainsi qu'à notre isolement, notre nationalité ne périra pas, le peuple canadien ne s'effacera pas de la terre...» (*id.*, p. 316).

Le savoir géographique participe ainsi d'une bonne compréhension de la société canadienne-française et de son déploiement spatial. Par cet article, Lévesque annonce non seulement les visées colonisatrices, il livre aussi les grands traits de la configuration d'un territoire qu'il veut homogène. Dans cette lignée, les monographies régionales, comme vecteur du mouvement de colonisation, ne chercheront nullement à faire ressortir, à la manière de la tradition française, les spécificités locales. Les traits locaux, sans être totalement ignorés, sont généralement à peine effleurés et paraissent mineurs dans l'analyse. Le Canada français n'est donc pas à la recherche de ses différences internes, mais plutôt des traits communs qui l'unissent. Lévesque ne parle-t-il pas «d'une uniformité de moeurs, d'habitudes et de langage qui se maintient dans tout le pays [...]. Le Canadien de Gaspé est le même que celui des bords de l'Outaouais, celui de Beauharnois le même que le montagnard du Saguenay» (*id.*, p. 311)? Puisque les régions se définissent comme des unités de colonisation, elles demeurent, en ce sens, des espaces à développer et à mettre en valeur selon des modes communs pour tout le territoire québécois, toutes coiffées d'une même organisation économique et sociale, toutes nourries d'une même culture et pétries des mêmes valeurs. Dans la mesure où la colonisation recourt à des moyens uniformes et conduit à des

structures régionales similaires pour tout le Québec, le concept de région dans l'esprit des auteurs de monographies n'est opératoire que pour parler d'un espace à accaparer et qui, suite à l'implantation des paroisses, finira par ressembler à l'aire originale du Canada français, à savoir la vallée du Saint-Laurent. En raison de quoi on s'interroge peu sur les différences quant au vécu des gens de la Gaspésie ou du Saguenay, dans la mesure où on ne croit pas que la vie des colons puisse différer de manière sensible d'un lieu à l'autre.

Si la région de colonisation correspond d'emblée à un espace physique, elle ne doit pas pour autant être assimilée à une région naturelle, au sens que l'on donne habituellement à ce terme en géographie. La région est certes délimitée par les éléments du milieu, entre autres la surface occupée par un bassin hydrographique ou les contours d'une vaste péninsule comme en Gaspésie, mais sans que cela conditionne des traits sociaux ou culturels particuliers. Avant d'être un territoire, la région comprend différentes unités écologiques, comme le démontre Taché (1866), qui divise le Nord-Ouest selon le désert, la prairie, la forêt et l'Arctique; ou Tassé (1873) pour qui la vallée de l'Outaouais comprend, suivant un gradient latitudinal, trois zones végétales, celles du pin blanc, du pin rouge et des bois durs, de potentiels agricoles très inégaux. Cependant, les différences entre secteurs, tout comme les spécificités régionales, ne comptent guère, encore une fois, dans la mesure où l'objectif de la colonisation est de mettre en valeur le territoire d'une manière uniforme.

L'unité de base sur laquelle il importe de fonder les divisions de l'espace québécois — et cela s'explique aisément par l'histoire même du pays — demeure le bassin hydrographique. Même lorsque les auteurs s'attaquent à des unités régionales assez vastes, comme la Gaspésie et le Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est pour décrire longuement les différents cours d'eau et leurs tributaires. Le «chemin qui marche» offre bien sûr une voie de pénétration pour le mouvement de colonisation. Il y a aussi que les vallées recèlent d'emblée les meilleurs potentiels agricoles. Il ne faut donc pas s'étonner que Buies (1889) divise l'Outaouais supérieur en différents bassins, de l'Outaouais bien sûr, mais aussi du Kippewa, de la Gatineau, du lac Témiscamingue, ou que *Le Nord* de Langelier (1882) ne soit qu'une succession de bassins hydrographiques, partant de l'Outaouais, de la Lièvre, de la Rouge, de la Matawin, du Saint-Maurice jusqu'au Saguenay. De même, Nantel (1887) établit la carte des régions à défricher suivant un découpage par bassins de l'Ottawa, de la Rouge, de la Lièvre, du Saint-Maurice ou de la Matawin. Les pénétrantes retiennent ainsi toute l'attention alors que les montagnes restent peu décrites, comme ignorées du seul fait qu'elles représentent des obstacles à contourner et d'évidentes contraintes à l'établissement agricole. Cette division régionale par bassins hydrographiques facilite d'autant les choix quant au découpage territorial qu'il semble aller de soi que l'Outaouais, le Saguenay ou le Saint-Maurice forment des unités régionales. D'ailleurs il n'est pas de description du Québec sans une longue introduction des principaux cours d'eau. L'association bassin hydrographique-région paraît s'imposer dans le découpage du territoire, sauf chez Drapeau (1863) qui soumet une proposition novatrice, hélas oubliée, reprise seulement beaucoup plus tard, soit la création de sept régions administratives: la Gaspésie, l'Est du Saint-Laurent, la région centrale du Saint-

Laurent et la région ouest du Saint-Laurent pour la rive sud du fleuve, et la région de l'Outaouais et du Nord de Montréal, de Saint-Maurice et enfin du Saguenay-Labrador pour la rive nord du fleuve.

On en vient ainsi à doter le Québec d'une sorte de carte mentale des différentes régions de colonisation nommées les vallées du lac Saint-Jean, de l'Outaouais, de la Matawa, du lac Témiscamingue, auxquelles s'ajoutent la Gaspésie, les Cantons-de-l'Est et le Bas-Saint-Laurent (Drapeau, 1887). Plusieurs esquisses de la province de Québec les présentent, notamment celles de Vakeman (1882), de Buies (1900) ou de Pelland (1908b), avec, à peu de chose près, les mêmes termes, les mêmes images, les mêmes qualificatifs, le même contenu descriptif et analytique. En les comparant, on constate qu'elles viennent à créer un discours géographique prenant la région pour cible et insistant sur les facteurs économiques. Bref elles reproduisent une image durable du Québec. Ainsi naît une façon de parler du Québec.

LES GENRES DE VIE

La pensée coloniale s'intéresse peu aux différences régionales qui résulteraient d'une synthèse longuement mûrie des faits de nature et de culture. Le genre de vie qui serait l'aboutissement de ce processus ne la préoccupe pas davantage. À cette conception historique fondée sur l'idée de continuité, la pensée coloniale oppose une vision diachronique, l'idée de changement, portée par des projets de transformations sociales et politiques. Le focus ne se porte donc pas sur les faits actuels, mais bien sur les réalisations futures. D'où un certain paradoxe entre l'idée de transformation de la société québécoise contenue dans le projet économique et la volonté de poursuivre une tradition rurale au moyen de la colonisation.

Les conditions matérielles d'existence du colon n'intéressent donc pas les tenants du mouvement de colonisation, sinon pour croire qu'elles correspondent parfaitement à la vocation rurale du peuple québécois. On comprend bien, à leur lecture, que la base économique de la colonisation est l'exploitation familiale, tournée vers une agriculture polyvalente. On y mentionne que le colon idéal doit être un bon père de famille nombreuse, prêt à bâtir sa maison, capable de défricher 10 acres de son lot et de les cultiver dès la première année. Celui-ci peut compter sur le travail en forêt ou sur la pêche (en Gaspésie) pour compléter son revenu durant sa première année. Les moyens mis à la disposition des colons demeurent d'ailleurs à peu de chose près identiques d'une région à l'autre. On sait aussi que la terre s'oppose à la forêt: la colonisation défend le genre de l'habitant au détriment de celui du coureur des bois. La description des genres de vie de la colonisation fait défaut, à moins de consulter un ouvrage comme *Forestiers et voyageurs* (Taché, 1884) qui expose l'organisation de la vie et du travail dans un chantier, en insistant sur la hiérarchie du personnel, du cuisinier au contremaître. De la même manière, l'abbé Ferland (1836) retrace certaines des conditions de vie des pêcheurs lorsqu'il dépeint les méthodes de la compagnie Robin qui détenait à une certaine époque le

monopole de l'exploitation de l'industrie des pêches en Gaspésie. La vie en forêt ou sur la mer a pu être ainsi abordée. Mais qu'en est-il de la vie du colon sur sa terre?

Cette carence à décrire les milieux sociaux en pays de colonisation sera en partie comblée par le roman de la terre, qui, soit dit en passant, représente le prolongement de la monographie régionale, puisqu'il en est l'illustration populaire. Le roman de la terre puise aux mêmes idéaux, aux mêmes valeurs et réfère somme toute aux mêmes moyens. Il s'agit ainsi d'une source essentielle car, avec Jean-Charles Falardeau (1967), on prétend que l'analyse d'une telle littérature permet de décoder non seulement les situations sociales régissant l'organisation civile du Québec, mais aussi ses projets, notamment celui de la colonisation qui est de fonder une nouvelle société au coeur des régions encore neuves. Le roman de la terre se construit sur les piliers de l'imaginaire social canadien-français, qui sont, comme l'indique Servais-Maquois (1974), la famille terrienne, cette unité écologique de base, composée des effectifs nécessaires au défrichement et à la mise en valeur de la terre; puis la paroisse, cet espace communautaire à l'intérieur duquel s'exprime la solidarité, encadrée par le clergé qui impose la tradition et un certain ordre des choses; enfin une finalité suprême régit l'ensemble, soit l'avancement de la cause de la nationalité canadienne-française. Cette société rurale n'est pas pour autant uniquement agricole: Proulx (1987) montre bien combien l'idéal d'expansion du domaine agricole, associé à l'édification de paroisses en pays neufs, va de pair avec l'essor industriel. En écho aux projets des curés Labelle ou Provost, les héros romanesques de *Charles Guérin* (Chauveau, 1846) et de *Jean Rivard* (Gérin-Lajoie, 1874) ne rêvent que de fonder des scieries ou des potasseries: «le Canada peut être à la fois un pays agricole et un pays de manufactures» (*id.*, p. 142). Gérin-Lajoie indique même dans une note, en réponse à ceux tentés de le taxer d'irréalisme, que sa petite ville industrielle de Rivardville s'inspire d'un exemple réel, en l'occurrence la ville de L'Industrie, aujourd'hui Joliette. L'idée consiste à mettre en valeur les richesses naturelles, surtout de les transformer en se servant de la force motrice de l'eau. Ainsi, Errol Bouchette (1903), engagé dans la défense de l'indépendance économique des Canadiens français, s'emploiera à démontrer qu'il ne faut pas se refuser au progrès (pp. 136-137); dans son roman *Robert Lozé*, le personnage de Jean Lozé, employé dans une usine de Chicago, met au point un procédé industriel avant d'établir une exploitation au Québec. L'analyse du roman de la terre jette ainsi un éclairage neuf sur le discours de la colonisation: loin de défendre l'économie de survivance, il plaide en faveur du développement industriel, ce qui n'empêche pas que la ville fasse toujours peur (Proulx, 1987, p. 27). Le roman de la terre soutient l'industrialisation de la campagne, dans un effort de développement harmonieux qui réconcilie les valeurs traditionnelles et l'idéal de progrès. Le roman de la terre se nourrit donc davantage de projets utopiques que passésistes.

La vie quotidienne du colon est reconstituée dans la monographie sociologique réalisée par Gauldrée-Boilleau (1875) dans le village de Saint-Irénée de Charlevoix en 1862. Dans le sillage de l'école de Le Play, celle-ci met en scène un groupement familial, son organisation quasi communautaire et son régime de travail (les biens, les outils, le matériel, les vêtements, les produits), insistant sur la vie domestique et le mode de transmission de la propriété familiale⁹. Cette étude des univers sociaux sera une tentative isolée en son temps; elle n'aura de suite

qu'avec Léon Gérin (1898-1899) et son *Habitant de Saint-Justin* puis, bien plus tard, Horace Miner (1937) à Saint-Denis de Kamouraska, désireux d'appliquer le concept de *Folk Society*, de son maître Redfield, et encore Gérin (1938) qui retourne à Saint-Irénée, à la suite de Gauldrée-Boilleau, pour suivre à nouveau la trace de la même famille souche. À la même époque, Blanchard (1935) systématise ce qu'il nomme les genres sociaux anciens, typés en genre de vie pêcheur et agriculteur — inspirés de Pelland et Langelier qu'il cite abondamment — liés à l'exploitation des diverses ressources.

UNE ÉCOLE NATIONALE INACHEVÉE

Une tradition géographique a perduré du tournant du XIX^e siècle au premier conflit mondial. Elle se manifeste par un genre né sous l'impulsion de Pilote et Drapeau, perfectionné par Langelier, repris par nombre d'auteurs partageant à peu de chose près le même plan de travail, les mêmes sources et les mêmes moyens. La parenté de style et de forme est évidente. Les différents auteurs participent d'une pensée commune à définir le même objet, à l'intérieur d'une cueillette systématique des données et des informations, afin de décrire la région sensiblement de la même manière et, en définitive, proposer un modèle de développement dont la logique est aménagiste. Ils défendent un concept de région typique d'une approche appliquée et en totale inadéquation avec l'école française de Vidal. Parmi les principaux textes cités, *L'esquisse de la Gaspésie* de Langelier (1884) paraît être l'apogée du genre; les données et les informations y sont exhaustives et traitées de manière méthodique, organisées en vue d'un grand dessein économique, politique et territorial. Langelier cherche à éclairer les rapports entre les conditions du milieu et les exploitations: le relief et le climat ne sont compris que sous leur rapport à l'agriculture, les rivières comme moyens de communication ou comme ressources hydrauliques. Dans la même foulée, Pelland met tout en oeuvre pour démontrer les potentiels, engager une agriculture commerciale, ou prévoir «une exploitation raisonnée, scientifique des forêts» (*id.*, p. 101). Chez ce dernier, le milieu n'a d'autre perspective qu'économique, par exemple, à la géologie correspond les mines.

Le genre de la monographie de colonisation s'épuise après 1914. Au Québec comme en France, s'avive le besoin d'atteindre la légitimité scientifique. La géographie coloniale fait son entrée à l'université par l'entremise de Marcel Dubois, qui annonce une démarche normative et rationnelle. Son message se répand au Québec avec Miller. À ce moment, la géographie québécoise prend une forme académique, trop brièvement pour qu'elle puisse approfondir la démarche et la soumettre à l'épreuve du réel. La géographie coloniale accède à une notoriété aussi rapide qu'éphémère, bientôt doublée par l'école régionale. On peut conclure, avec Berdoulay (1983, p. 70), «qu'en dépit des efforts de Dubois, la géographie coloniale ne réussit pas à atteindre un statut scientifique et un contenu théorique qui lui fût propre». La géographie régionale de Vidal et Gallois triomphe (Soubeyran, 1989) bien qu'elle n'emporte l'adhésion d'aucun adepte québécois, faute d'une géographie universitaire bien implantée, mais aussi parce qu'elle apparaît inadéquate à répondre aux besoins locaux, ceux de la colonisation plus

particulièrement. La géographie régionale québécoise aurait-elle pris le mauvais train? La stratégie de Miller de favoriser l'approche de Dubois au détriment de celle de Vidal semble en effet malhabile. Une telle interprétation mérite tout de même quelques remarques supplémentaires. En premier lieu, la géographie des pays et régions de colonisation s'est maintenue en dépit de la mise à l'écart de la géographie coloniale à la Dubois. Plus personne n'aspire alors à proposer un paradigme disciplinaire spécifique au fait colonial. Pourtant des éléments de l'approche de la géographie coloniale seront repris par plusieurs, bien qu'on se défende de faire de la géographie coloniale ou de s'en inspirer. N'est-ce pas le cas au Québec où la monographie régionale atteint son acmé sous Blanchard? À première vue, ce dernier se présente comme l'héritier de l'école régionale française. Par contre, à y regarder de plus près, il semble le continuateur d'une géographie commencée avec Pilote et les autres. Blanchard ne les cite-t-il pas d'abondance? Ne dresse-t-il pas le bilan de la colonisation? Toujours est-il que l'organisation et le plan de ses monographies ne sont pas sans rappeler la démarche des monographies de la colonisation. Et il n'est pas inutile de préciser que Blanchard utilise, en gros, les mêmes sources documentaires qu'un Pelland ou un Langelier, que ce soit les rapports géologiques ou les textes du ministère de la Colonisation. Son bilan exhaustif de la colonisation recourt à certains concepts centraux de l'approche de la géographie coloniale, tels les formes d'exploitation et les moyens de mise en valeur. La monographie de colonisation a donc pu s'éclipser dans sa forme typique, tout en laissant des traces importantes dans la géographie académique et universitaire naissante. Dans la lignée commencée avec François Pilote en 1852, Blanchard boucle la démarche bien qu'il ne se réclame nullement d'une telle filiation et qu'il se garde bien de prétendre résoudre les carences de ses prédécesseurs. Il récupère de larges pans de la monographie de colonisation mais sans dévier tout à fait du cadre vidalien.

Compte tenu d'une vision historique d'ensemble, la monographie de la colonisation apparaît certainement partie des élans qui vont conduire à la géographie coloniale. L'épisode Miller en témoigne, mais n'est qu'un sursaut. Blanchard clôt le cycle en apportant la rigueur et le statut scientifique qui put faire défaut à la géographie de la colonisation. Cette démarche en trois segments majeurs (les monographes de la colonisation, Miller, Blanchard) modifie la perspective habituelle. Elle dessine une trajectoire ayant la caractéristique d'être un continuum. Sur le plan épistémologique, Claval (1968) ne rappelle-t-il pas que l'évolution de la discipline peut être présentée de deux façons, soit par une série de crises successives, soit sous le signe de la continuité: «ce n'est plus par une série de retournements brusques que la géographie moderne prend son visage moderne [...] mais par l'affermissement progressif d'une certaine conception de son objet» (p. 28)? Ceci dit, en situant la monographie de colonisation dans un tel continuum, elle prend une importance insoupçonnée puisqu'elle en aurait été le point de départ. La lecture des monographies donne à l'histoire de la géographie québécoise une profondeur qu'on ne lui reconnaît pas encore aujourd'hui.

En conclusion, quelle appréciation peut-on porter à l'égard de cette géographie pré-universitaire d'avant Blanchard? Pour reprendre la question initiale, à savoir si la géographie de la colonisation constitue un genre, nous

répondons affirmativement dans la mesure où un type d'enquête régionale a pu s'imposer sur une longue période et monopoliser le travail géographique. Ce genre a voulu servir des finalités nationales: livrer un savoir géographique et supporter l'expansion du territoire, aménager l'espace au moyen d'un plan d'exploitation des ressources, avec une organisation en accord avec la culture québécoise. Il livre ainsi un portrait global du Québec, région par région, par lequel transparait une certaine idée d'espace, porteuse d'une façon de structurer et d'organiser le territoire québécois en son entier. S'il y a un point qui marque la réussite de cette géographie, c'est bien la consécration de la conception territoriale du Québec qu'elle engendre dans les esprits et, plus globalement, dans la culture (Sénécal et Berdoulay, 1990). Pourtant si le plan typique de la description régionale s'avère fort efficace au demeurant à servir les objectifs de départ, à savoir de faire connaître les ressources en vue de leur exploitation, il ne contient pas les balises essentielles pour la gestion des espaces; en d'autres termes, les espaces ne font pas l'objet de l'analyse critique nécessaire pour choisir les meilleurs sites colonisables ou moduler efficacement l'application du plan selon les conditions locales. De même, il faut admettre que l'approche choisie ne conduit pas à rechercher des explications quant aux faits d'espace, ni une théorie générale. À cet égard, elle est de son temps: nourrie de descriptions et ouverte sur la transformation des espaces. De là, pointe une ambiguïté d'un espace régional à la fois déterminé par les conditions géophysiques et ouvert à des pratiques aménagistes porteuses d'importantes transformations.

Il subsiste donc une contradiction entre la volonté aménagiste, qui appelle à la transformation du milieu, et le recours presque exclusif à la preuve géologique ou géographique (physique), par l'utilisation entre autres des Rapports géologiques, sous-entendant que la géographie physique justifie la colonisation, d'où un certain glissement déterministe. L'argument de la colonisation s'appuie à la fois sur les conditions localement déterminées et sur la volonté de transformer le milieu. Sur la conception des rapports homme-nature contenue dans la géographie de la colonisation, il faut tout de même dire qu'elle s'oppose résolument aux explications déterministes. Elle tient compte des conditions particulières du milieu, surtout pour enregistrer les sources de richesses, de manière à dicter les moyens d'exploitation et d'adaptation. Miller (1921a, p. 202) ne concluait-il pas son ouvrage par cette profession de foi à l'égard de l'aménagement et du développement: «... la dépendance de l'homme à l'égard du milieu naturel n'est pas quelque chose d'immuable...»?

Pointe un autre facteur discordant: le discours oscille entre l'intention scientifique et la profession de foi nationale. La colonisation mêle, de par sa nature même, une visée géopolitique et une quête de connaissances. N'est-ce pas là où réside d'ailleurs toute l'ambivalence de ce qui était appelé autrefois les sciences coloniales? Soubeyran (1989) démontre bien que l'action de s'approprier des territoires permet d'ouvrir un champ de connaissances empiriques, attise l'intention de faire scientifique, sans que de telles préoccupations ne puissent s'autonomiser par rapport à l'objectif d'expansion territoriale. En d'autres termes, la géographie de la colonisation n'arrive pas à se dégager de ses objectifs géopolitiques ou nationaux. D'ailleurs les carences à choisir les espaces les plus propices à la colonisation ne s'expliquent-elles pas par l'objectif central de prendre pied sur la plus grande

assiette territoriale possible? Devant l'impératif national, les nuances ne comptent guère. C'est pourquoi on peut se demander s'il n'existe pas une périodicité commune entre les différentes vagues de colonisation et les temps forts du nationalisme canadien-français, attestant plus que de simples concordances entre les deux mouvements, mais bel et bien d'un même objet à la fois national et géographique? La question reste ouverte. En tout cas, le sous-entendu national n'est le propre de la géographie de la colonisation, l'école régionale française à la Vidal ne fut pas moins occupée à répondre à des objectifs nationaux, puisqu'elle «... avait l'espoir de servir à mieux asseoir l'ordre moral et économique voulu par la Troisième République» (Berdoulay, 1988, p. 17).

En plaidant pour la reconnaissance d'un genre, celui de la monographie de colonisation, est-il abusif d'en étendre la portée jusqu'à prétendre, comme il était suggéré plus haut, à l'existence d'une école québécoise de géographie? On serait tenté de répondre par l'affirmative, ne serait-ce que pour permettre aux géographes québécois de réinvestir les premiers maillons d'une démarche qui s'est poursuivie sur plus de 60 ans et a fini par s'épanouir jusqu'au seuil de l'institution universitaire. Une telle proposition paraît défendable si la notion d'école est ici définie dans le sens le plus large possible, suivant les critères habituels d'une école de peinture ou de littérature. Qui plus est, le plaidoyer en faveur d'une telle reconnaissance pourrait alléguer la finalité nationale qu'elle poursuit, les préoccupations sociétales qu'elle défendit, sa longue durée de vie, son prolongement chez Miller et jusque chez Blanchard. Par contre, une telle école ne serait pas comparable à celles qui ont surgi en France et aux États-Unis à la même époque. Elle ne conduit pas à une théorie, à une compréhension claire des faits spatiaux. Ceci eût pu advenir si la géographie coloniale à la Dubois avait réussi sa greffe au Québec. Dans ce cas, le continuum de la géographie de la colonisation aurait mené à une école en bonne et due forme. Associée à l'entreprise de la géographie coloniale, la géographie de la colonisation s'engouffre dans un cul-de-sac disciplinaire et se bute devant l'incapacité des ténors à fournir une démarche théorique et heuristique légitimée. Pour cette raison et les carences précitées, elle ne parviendra à parachever son entreprise. C'est pourquoi on préfère retenir l'expression d'école inachevée. Cela n'empêche pas que la géographie de la colonisation ait permis de mettre en oeuvre des savoirs, suscité une certaine manière de dire la région et déployé des efforts en vue d'une application. Par contre, sa conception de l'espace géographique, que l'on pourrait qualifier aujourd'hui d'aménagiste, tarde néanmoins à déboucher sur des pratiques expérimentales ou des systèmes d'explication des faits d'espace qui auraient pu confronter sa démarche et permettre les rajustements. La monographie de colonisation confine son objet à la colonisation, qui en est à la fois son vivier et sa contrainte. Elle n'aura de portée que dans cette pratique.

Protogéographie, géographie appliquée et de vulgarisation, *paragéographie* faite par des autodidactes ou des publicistes, quelle que soit la dénomination dont on l'affuble, la géographie de la colonisation s'est avérée un instrument valable. Ses monographies largement diffusées en leur temps furent des outils pédagogiques d'une grande utilité¹⁰. Ce n'est pas offenser la mémoire de Blanchard, ni son oeuvre considérable, que d'affirmer qu'une géographie régionale a bel et bien existé avant

lui au Québec. Blanchard fut le premier à le reconnaître: les monographies de colonisation méritent d'être comptées parmi les textes fondateurs de la géographie québécoise.

REMERCIEMENTS

Gilles Sénécal est présentement chercheur post-doctoral à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour sa contribution financière (Bourse post-doctorale 456-90-0202). L'auteur a bénéficié des commentaires de la part des professeurs Vincent Berdoulay de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et Paul Claval de l'Université de Paris IV. Il assume cependant toute la responsabilité de ses propos.

NOTES

- 1 Christian Morissonneau (1978, p. 65) attribue à Ludger Duvernay la paternité de ce slogan. François Pilote, le premier, en fit le mot d'ordre du mouvement de colonisation; il le place en exergue de son ouvrage sur le Saguenay (1851), dans une forme légèrement modifiée et au contenu beaucoup plus explicite: «Emparons-nous du sol pour sauver notre nationalité».
- 2 L'Institut Canadien a joué un rôle non négligeable pour l'avancement des sciences et des techniques. Par exemple, le libéral Dessaulles y défendit la notion de progrès et prononça une conférence intitulée *Galilée, ses travaux scientifiques et sa condamnation* (1856). L'Institut déclina devant l'opposition des ultramontains dont Monseigneur Bourget de Montréal.
- 3 Faut-il rappeler que Miller est de cette génération des bâtisseurs de discipline de l'Université de Montréal que sont Édouard Montpetit, Lionel Groulx ou Marie-Victorin?
- 4 Par exemple: «le sol est un loam d'une qualité, en général, meuble et onctueuse, a beaucoup de profondeur et est formé à la surface d'une terre végétale variant en épaisseur [...] se présente quelquefois sous les variétés de gravelleux, sableux et glaiseux» (Drapeau, 1862, p. 26).
- 5 Il est intéressant de préciser que Langelier prétend s'inspirer ici de la théorie de Malthus.
- 6 Buies cite Onésime Reclus dans son *Outaouais supérieur*, le qualifiant «d'homme qui a élevé la science de la géographie à la hauteur d'une morale [...] qui a suivi pendant des années le développement de la race franco-canadienne, qui connaît mieux qu'aucun d'entre nous les plus petits détails de la géographie de notre pays» (Buies, 1889, pp. 134-135).
- 7 Il est significatif qu'une telle visite de Vidal de la Blache au Québec n'ait suscité aucun enthousiasme. Le maître fut reçu sans doute poliment mais sa visite fut sans écho. Rouillard la signale au passage d'une chronique intitulée *À travers le monde*: «M. Vidal de la Blache que nous avons eu le plaisir de voir à Québec en 1912» (*Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 1916, vol. 10, n° 1, p. 14).
- 8 Soubeyran démontre que la création des *Annales de Géographie* servit de terrain à l'opposition entre l'école régionale et la géographie coloniale.
- 9 Cet ouvrage a d'abord été publié en 1872, dans le tome V de la série *Ouvriers des deux mondes* sous la direction de Frédéric Le Play (1806-1882). Ce dernier fut le théoricien de la monographie familiale. Sa méthode repose sur l'expérience du terrain et la statistique. Sur le plan politique, il fut le défenseur d'une organisation du monde industriel suivant certains traits d'ordre à la fois conservateur et libéral.
- 10 Certaines monographies furent de véritables succès de librairie. *L'Esquisse sur la Gaspésie* de Langelier (1884) a connu de nombreuses rééditions et fut même traduite en anglais.

BIBLIOGRAPHIE

- BALBI, Adrien (1840) *Abrégé de géographie, rédigé sur un nouveau plan d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes*. Paris, Renouard, 2 vols.
- BARBEZIEUX, Alexis de (1887) *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*. Ottawa, la Cie d'imprimerie d'Ottawa, 2 vols.
- BAULIG, Henri (1935-1936) *L'Amérique septentrionale: le Canada et Terre-Neuve*. Paris, A. Colin.
- BÉLANGER, Jules et al. (1981) *Histoire de la Gaspésie*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture.
- BERDOULAY, Vincent (1981) *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*. Paris, Bibliothèque nationale.
- _____ (1988) *Des mots et des lieux. La dynamique du discours géographique*. Paris, Éditions du CNRS.
- BERNARD, J.P. (1971) *Les Rouges*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- BLANCHARD, Raoul (1935) *L'est du Canada Français*. Paris/Montréal, Masson/Beauchemin.
- BOUCHETTE, Errol (1903) *Robert Lozé*. Montréal, Pigeon.
- BOUCHETTE, Joseph (1815) *Description topographique de la province du Bas-Canada...* Londres, W. Faden.
- BOURASSA, Henri (1918) La colonisation. *L'Action Française*, 2 (10): 434-448.
- BUIES, Arthur (1880) *Le Saguenay et la vallée du lac Saint-Jean*. Québec, A. Côté.
- _____ (1889) *L'Oulouais supérieur*. Québec, C. Darveau.
- _____ (1895) *La vallée de la Matapédia*. Québec, L. Brousseau.
- _____ (1900) *La province de Québec*. Québec, département de l'Agriculture.
- CHAUVEAU, P.-J.-O. (c.1846) *Charles Guérin s.l.*, Guérin, édition de 1973.
- CLAVAL, Paul et NARDY, Jean-Pierre (1968) *Pour le cinquantenaire de la mort de Paul Vidal de la Blache*. (Cahiers de Géographie de Besançon, n° 16), Paris, Les Belles Lettres.
- CLAVAL, Paul (1984) Histoire de la géographie. In Antoine Bailly et al., *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Masson, pp. 23-32.
- DESCHAMPS, Clément, éd. (1896) *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*. Québec, Léger Brousseau.
- DESROSIERS, Adélarde (1922) Un géographe, Émile Miller. *L'Action Française*, 8 (5): 298-312.
- DRAPEAU, Stanislas (1862) *Étude sur les développements de la colonisation depuis dix ans, 1851-1861*. Québec, Léger Brousseau.
- _____ (1887) *Le guide du colon français, belge, suisse...* Ottawa, Imprimeur du Roi.
- DUSSAULT, Gabriel (1983) *Le curé Labelle: messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*. LaSalle, Hurtubise HMH.
- ELLS, R.W. (1884) *Report on Explorations and Survey in the Interior of the Gaspé Peninsula*. Montréal, Dawson Brothers
- FALARDEAU, Jean-Charles (1967) *Notre société et son roman*. Montréal, HMH.
- FAUCHER DE SAINT-AURICE, Narcisse (1877) *De bâbord et à tribord. Trois croisières dans le golfe du Saint-Laurent*. Montréal, Duvernay et frères.
- FERLAND, J.B.A. Abbé (c. 1836) *La Gaspésie*. Québec, A. Côté, 2^e édition 1877.
- GAGNON, Serge (1982) François Pilote. *Dictionnaire biographique du Canada*. Presses de l'Université Laval, XI: 763-765.
- GALLOIS, Lucien (1891-1892) Amérique. *Annales de Géographie*, 1: 67-81.
- GARON, J. (1940) *Historique de la colonisation de la province de Québec de 1825 à 1940*. Québec, s.é.
- GAULDRÉE-BOILLEAU, C. H. P. (c. 1875) Paysan de Saint-Irénée. In *Paysans et ouvriers d'autrefois*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, pp. 19-76.
- GÉRIN, Léon (c. 1898-1899) *L'habitant de Saint-Justin*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, édition 1968.
- _____ (1938) *Le type économique et social des Canadiens*. Montréal, Éditions de l'ACF.

- GÉRIN-LAJOIE, Antoine (1874) *Jean Rivard Défricheur, Jean Rivard économiste*. Montréal, Roland.
- GIRARD, Camil et PERRON, Normand (1989) *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture.
- HAMELIN, L.-E. (1988) Le rang d'habitant au Québec depuis 1840. *Recherches sociographiques*, 29 (2-3): 373-395.
- HOLMES, Jean (1831) *Abrégé de Géographie*. Québec, Petit Séminaire.
- LABELLE, Antoine (1883) *Discours sur la mission de la race canadienne-française en Canada*. Montréal, É. Sénécal.
- LAFLAMME, J.C. K. (1885) *Éléments de géologie*. Québec, s.é.
- LAFLEUR, Normand et al. (1976) *La vie quotidienne des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue*. Montréal, Leméac.
- LANGELIER, Jean-Chrysostome (1873) *Étude sur les territoires du Nord-Ouest du Canada*. Montréal, É. Sénécal.
- _____ (1877) Population de la province de Québec. *Revue de Montréal*, 1 (5): 225-238.
- _____ (1882) *Le Nord ou Esquisse sur la partie de la province de Québec située au nord du fleuve Saint-Laurent entre l'Outaouais et le Labrador*. Québec, Déry.
- _____ (1884) *Esquisse sur la Gaspésie*. Québec, J. Dussault.
- _____ (1891) *Liste des terrains concédés par la province de Québec, de 1763-1890*. Québec, Langlois.
- LAURIN, Serge (1989) *Histoire des Laurentides*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture.
- LEROY-BEAULIEU, Paul (c. 1874) *De la colonisation chez les peuples modernes*. Paris, Guillaumin, 4^e édition 1902, 2 tomes.
- LÉVESQUE, Guillaume (c. 1848) De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens. In *Répertoire National*. Montréal, VLB, 1982, IV: 257-316.
- LOGAN, W.E. (1846) *Exploration géologique du Québec*. Montréal, Lowell et Gibson.
- LOW, A.P. (1884) *Report on Explorations and Survey in the Interior of the Gaspé Peninsula*. Montréal, Dawson Brothers.
- MAGNAN, Hormisdas (1912) *Monographies paroissiales: esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec*. 2^e édition, Québec, département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
- MILLER, Émile (1913) *Terres et peuples du Canada*. Montréal, Beauchemin.
- _____ (1917) Où faut-il coloniser? *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 11(5): 271-276.
- _____ (c. 1918) Une grande leçon de géographie. (Conférence prononcée en 1918). *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 1930, 25(1): 77-88.
- _____ (1921a) *Pour qu'on aime la géographie*. Montréal, Ducharme.
- _____ (1921b) Notre avoir économique. *L'Action Française*, 5(4): 194-208.
- MINER, Horace (c. 1937) *Saint-Denis, un village québécois*. Trad. 1985, LaSalle, HMH Hurtubise.
- MONTIGNY, Benjamin-Antoine, Testard de (1886) *Le Nord*. Montréal, L'Étendard.
- MORISSONNEAU, Christian (1971) *La Société de géographie de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- _____ (1978) *La terre promise: le mythe du Nord québécois*. Québec, HMH Hurtubise.
- NANTEL, Guillaume-Alphonse (1887) *Notre Nord-Ouest provincial: étude sur la vallée de l'Ottawa*. Montréal, É. Sénécal.
- PELLAND, Alfred (1908a) *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie, la Mantavaisie, ses ressources, ses progrès et son avenir*. Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
- _____ (1908b) *La province de Québec, les avantages aux émigrants français et belges*. Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

- _____ (1910) *La colonisation dans la province de Québec. Esquisse des régions à coloniser*. Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
- _____ (1914) *La Gaspésie, esquisse historique, ses ressources, ses progrès et son avenir*. Québec, ministère de la Colonisation.
- PILOTE, François (1852) *Le Saguenay en 1851. Histoire du passé, du présent et de l'avenir probable du Haut-Saguenay du point de vue de la colonisation*. Québec, A. Côté.
- PROULX, Bernard (1987) *Le roman du territoire*. Montréal, Université du Québec à Montréal (Coll. «Les cahiers du département d'études littéraires», n° 8).
- PROULX, Jean-Baptiste (1886) *À la baie d'Hudson*. Montréal, Librairie Saint-Joseph.
- PROVOST, Théophile-S. (1883) *La bourse et la vie*. Joliette, Imprimerie du Collège de Joliette.
- RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Edmé (1859) *La France aux colonies*. Paris, Jouby.
- RECLUS, Elisée (1890) *Nouvelle géographie universelle: l'Amérique boréale*. Paris, Hachette.
- RECLUS, Onésime (1877) *La France et ses colonies*. Paris, Hachette.
- _____ (1889) *La terre à vol d'oiseau: géographie*. Paris, Hachette.
- REMIGGI, Frank W. (1983) *Nineteenth-century Settlement and Colonization on the Gaspé North Coast: An Historical-Geographical Interpretation*. Montréal, université McGill, thèse de doctorat non publiée.
- RICHARDSON, James (1858) *Report on Geological Survey of Canada, Report of Progress*. Montréal, John Lovell, pp. 105-171.
- ROUILLARD, Eugène (1899) *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé*. Québec, département de la Colonisation.
- SAVARD, Pierre (1968) L'enseignement de l'histoire et de la géographie. In M. Lebel, P. Savard et R. Vézina *Aspects de l'enseignement au Petit Séminaire de Québec*. Québec, Société historique de Québec, pp. 81-143.
- SÉGUIN, Normand (1980) *Agriculture et colonisation au Québec*. Montréal, Boréal Express.
- SÉNÉCAL, Gilles et BERDOULAY, Vincent (1990) Stratégie d'argumentation et aménagement du territoire: le rôle des monographies régionales au Québec, colloque *Ethnogéographies*. CEGET-Université de Bordeaux, (en cours de publication).
- SERVAIS-MAQUOIS, Mireille (1974) *Le roman de la terre au Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- SOUBEYRAN, Olivier (1989) La géographie coloniale: un élément structurant dans la naissance de l'école française de géographie. In M. Bruneau et D. Dory, eds *Les enjeux de la tropicalité*. Paris, Masson, pp. 82-89.
- TACHÉ, Alexandre-Antonin (1866) *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*. Montréal, Beauchemin.
- TACHÉ, Charles-Joseph (1855) *Esquisse du Canada sous le point de vue économiste*. Paris, H. Bossange.
- _____ (1884) *Forestiers et voyageurs: moeurs et légendes canadiennes*. Montréal, Librairie Saint-Joseph.
- TASSÉ, Joseph (1873) *La vallée de l'Outaouais, sa condition géographique, ses ressources agricoles et industrielles*. Montréal, É. Sénécal.
- VAKEMAN, G. (1882) *La province de Québec*. Sherbrooke, Le Pionnier.
- VATTIER, Georges (1928) *Esquisse de la colonisation de la province de Québec*. Paris, H. Champion.

(Acceptation définitive en juillet 1991)